



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CAMPAGNE - MA SANTE EST UN DROIT

Guide Bourgogne-Franche-Comté des personnes
à contacter en cas de refus de soin.

MA SANTÉ EST UN DROIT!

**VOUS AVEZ LA PUMA, LA CMU-C, L'ACS OU L'AME ?
MAIS ON REFUSE DE VOUS SOIGNER ?**

- Parlez-en à votre travailleur social
- Déposez une réclamation auprès du Défenseur des droits, de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ou du Président du Conseil de l'Ordre concerné (médecin, infirmier, chirurgien-dentiste, etc.)

REFUSER DE SOIGNER UNE PERSONNE EN RAISON DE SA SITUATION FINANCIÈRE OU DE SA PRÉCARITÉ EST ILLÉGAL !

Merci aux structures de compétences et aux réseaux : les coordonnateurs du DAM qui du Défenseur des droits, du conciliateur CPAM et du Président du conseil de l'ordre départemental concerné

**SIGNEZ-NOUS
LE REFUS DE SOINS SUR**
www.federationsolidarite.org

Fédération
des acteurs de
la solidarité

Ce guide ressources doit vous permettre de remplir les trois cases vides de l'affiche ci-jointe que vous recevrez en Pdf ou en version papier.

Ainsi, cela vous permettra d'informer autour de vous les personnes à contacter en cas de refus de soins.

Par ailleurs, vous trouverez également des liens vers des courriers-type à envoyer aux trois organismes compétents :

- Le conciliateur CPAM
- Le délégué du Défenseur des droits
- Le conseil départemental de l'Ordre des médecins / dentistes / sage femmes

Vous trouverez également un rappel sur l'observatoire des refus de soins.

SOMMAIRE

- Qui contacter en cas de refus de soin ?p.2
- Contacts des Conciliateurs CPAM.....p.3
- Contacts des délégués du Défenseur des droits.....p.4
- Contacts des conseils départementaux de l'Ordre des médecins / chirurgiens dentistes / sages femmesp.6

QUI CONTACTER EN CAS DE REFUS DE SOIN ?

Qu'est ce que le refus de soins ?

Afin de mieux définir un refus de soin, vous pouvez consulter la fiche réalisée par la Fédération des acteurs de la solidarité en cliquant sur le lien suivant : [Cliquez ici](#)



COMMENT LUTTER CONTRE LE REFUS DE SOIN ?

POSSIBILITE N° 1 – Faire un recours

En cas de refus de soin vous pouvez contacter :

- Le conciliateur CPAM
- Le délégué du Défenseur des droits
- Le conseil départemental de l'Ordre des médecins / dentistes / sage femmes

Pour des **exemples de courriers pré-rédigés** pour ces trois recours vous pouvez les trouver sur le site de France asso santé [Cliquez ICI](#)

Les contacts se trouvent dans la suite de ce document.

Nous savons également que ces recours sont longs et parfois complexes à réaliser en raison des démarches complexes, l'obligation de citer le nom du praticien, ou encore la faible densité de professionnels de santé sur le territoire.

POSSIBILITE N°2 – renseigner l'observatoire de la FAS

Pour cela la Fédération a créé un outil de signalement, l'**Observatoire santé**, destiné à mieux qualifier et quantifier ces situations. Les données recueillies sont anonymes et constitueront une base d'échanges entre le Fédération des acteurs de la solidarité

La Fédération des Acteurs de la Solidarité a plus que jamais besoin de vos remontées d'informations concernant les refus de soins **avant le Jeudi 30 Novembre** afin de défendre aux mieux l'accès à la prévention et à la santé des personnes les plus précaires.

<http://observatoiresolidarite.org/enquetes/index.php/912155?newtest=Y>

Pour télécharger gratuitement l'affiche

http://federationsolidarite.org/images/stories/champs_d_acti on/Sante/pdf/affiche_.pdf



CONCILIATEUR CPAM

Le conciliateur de l'assurance maladie existe dans chaque caisse, il examine les litiges entre les caisses d'assurance maladie et les usagers. Il peut également aider ces derniers dans leur parcours de soins (choix du médecin traitant, coordination des soins).

Vous pouvez le saisir lorsque :

- Vous estimez être victime d'un refus de soins
- Votre réclamation concerne vos relations avec un médecin (difficultés à obtenir un rendez-vous chez un spécialiste, à désigner un médecin traitant...)

Comment saisir le conciliateur de l'assurance maladie ?

Vous pouvez l'adresser solliciter par courrier (courrier sur le site de France asso Santé) en écrivant à votre caisse ou par mail (coordonnées ci-dessous). Certaines caisses prévoient un accueil téléphonique ou sur rendez-vous. **Renseignez-vous auprès d'elle** peu de données disponibles via internet.

Les adresses des conciliateurs sont construites sur le modèle suivant :

conciliateur@cpam-villeprefecture-cnamts.fr

Contact des conciliateurs par département	
Côte d'Or	conciliateur@cpam-dijon.cnamts.fr
Doubs	conciliateur@cpam-doubs.cnamts.fr
Jura	conciliateur@cpam-lons.cnamts.fr
Nièvre	conciliateur@cpam-nevers.cnamts.fr
Haute Saône	conciliateur@cpam-vesoul.cnamts.fr
Saône et Loire	conciliateur@cpam-macon.cnamts.fr
Yonne	conciliateur@cpam-auxerre.cnamts.fr
Territoire de Belfort	conciliateur@cpam-belfort.cnamts.fr

DÉFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits a pour missions de veiller au respect des droits et libertés par les administrations de l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics, ainsi que par tout organisme investi d'une mission de service public ; veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République ; lutter contre les discriminations.

Il dispose de pouvoirs d'enquête (communication de toutes pièces utiles, audition des personnes, vérifications sur place) et peut présenter des observations devant les juridictions civiles, administratives ou pénales à l'appui d'un réclamant.

Il dispose de délégués sur l'ensemble du territoire, prêts à vous recevoir, privilégiez le contact par téléphone pour une prise de rendez-vous.

Contacts des défenseurs des droits par département

département	NOM Prénom	Mail tel		Permanence
21 - Côte d'Or	MAURICE Marie-Thérèse	marie-therese.maurice@defenseurdesdroits.fr	03 80 44 64 35	Jeudi (journée) (PREFECTURE - 53 rue de la Préfecture – 21 000 Dijon)
21 - Côte d'Or	ORABONA Jean	jean.orabona@defenseurdesdroits.fr	03 80 44 64 35	Jeudi (matin) (PREFECTURE - 53 rue de la Préfecture – 21 000 Dijon)
25 - Doubs	LASSOUT Jean Claude	jean-claude.lassout@defenseurdesdroits.fr	03 81 41 57 58	1^{er} et 2^{ème} vendredi (matin) (Espace Associatif et d'animation des bains douches - 1, rue de l'École 25000 BESANÇON)
25 - Doubs	LASSOUT Jean Claude	jean-claude.lassout@defenseurdesdroits.fr	03 81 87 81 20	3^{ème} et 4^{ème} vendredi (matin) (Maison de quartier de Planoise- 13, avenue Ile-de-France 25000 BESANÇON)
25 - Doubs	VERMOT-GAUCHY Jean-Louis	jean-louis.vermot-gauchy@defenseurdesdroits.fr	03 81 25 11 71	Mardi (journée) (PREFECTURE - 8 bis rue Charles Nodier 25000 BESANÇON)
39 - Jura	CAILLON Michel	michel.caillon@defenseurdesdroits.fr	03 84 86 84 00	Lundi (journée) (PREFECTURE - 7, rue de la Préfecture 39000 LONS-LE-SAUNIER)

39 - Jura	LASSOUT Arlette	arlette.lassout@defenseurdesdroits.fr	03 84 47 58 15	1^{er} et 3^{ème} jeudi (journée) (Point info famille - 1 rue des Mouillères 39000 LONS-LE-SAUNIER)
58 – Nièvre	Pas de délégué référencé sur internet			
70 – Haute Saône	JARDOT Daniel	daniel.jardot@defenseurdesdroits.fr	03 84 77 71 49	Mercredi (journée) (PREFECTURE - 1, rue de la Préfecture 70000 VESOUL)
71 – Saône et Loire	Pas de délégué référencé sur internet			
89 - Yonne	CHAIZY Jean Luc	jean-luc.chaizy@defenseurdesdroits.fr	03 86 72 78 11	Mardi (après-midi) Et mercredi (matin) (PREFECTURE - Place de la Préfecture 89000 AUXERRE)
90 – Territoire de Belfort	CHABANNE Nicole	nicole.chabanne@defenseurdesdroits.fr	03 84 57 16 92	Mardi (journée) (PREFECTURE - 1, rue Bartholdi 90000 BELFORT)

ORDRE DES MEDECINS

Le Conseil de l'Ordre du professionnel des médecins est en charge du respect du Code de déontologie de la profession et a un pouvoir de sanction disciplinaire envers le praticien qui ne le respecte pas.

Les signalements se font au niveau en fonction de la spécialité exercée, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

- Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins
- Conseils Départementaux des chirurgiens dentistes
- Conseils Départementaux des sages femmes

Contacts des ordres départementaux des médecins

Département	Adresse	Téléphone	Mail
CDOM 21	CDOM 7 Bd Rembrandt 21000 DIJON	03.80.60.92.00	cote-or@21.medecin.fr
CDOM 25	12 A rue du professeur Paul Milleret 25 000 BESANCON	03. 81 81 13 88	doubs@25.medecin.fr
CDOM 39	<i>13 rue Louis Rousseau, 39000 Lons-le-Saunier</i>	03.84.47.25.97	jura@39.medecin.fr
CDOM 58	16 bis boulevard de Coubertin 58 000 NEVERS	03 86 61 25 39	nievre@58.medecin.fr
CDOM 70	26 Place Pierre Rénet 70000 VESOUL	03.84.76.41.38	haute-saone@70.medecin.fr
CDOM 71	6 carrefour de l'Europe 71 000 Mâcon	03 85 38 16 49	saone-et-loire@71.medecin.fr
CDOM 89	<i>2 Carré du Puits aux Dames, 89000 Auxerre</i>	03.86.72.98.98	yonne@89.medecin.fr
CDOM 90	<i>1 Rue de Morimont - 90000 BELFORT</i>	03.84.22.16.96.	territoire-de-belfort@90.medecin.fr

Contacts des ordres départementaux des chirurgiens dentistes sur chaque département

Département	adresse	Téléphone	Mail
21 – Côte d'Or	Boite Postale 30062 - 21802 QUETIGNY CEDEX	03 80 48 26 59	cote-d-or@oncd.org
25 - Doubs	16 rue Ambroise Paré - BP 31411 - 25007 BESANCON CEDEX	03 81 80 56 76	doubs@oncd.org
39 -Jura	13 rue Louis Rousseau 39000 LONS-le- SAUNIER	03.84.24.16.62	jura@omcd.org

58 - Nièvre	15 rue Claude Tillier - Résidence la Chaumière - 58000 NEVERS	03 86 59 48 85	nievre@oncd.org
70 – Haute Saône	9 boulevard des Alliées - 70000 VESOUL	03 84 76 51 18	haute-saone@oncd.org
71 – Saône et Loire	1 rue Dewet - Maison dentaire - 71100 CHALON SUR SAONE	03 85 48 68 80	saone-et-loire@oncd.org
89 - Yonne	47 Rue Montant au Palais - Résidence Saint Alpais - BP 144 - 89303 JOIGNY CEDEX	03 86 62 48 23	yonne@oncd.org
90 – Territoire de Belfort	1 Rue de Morimont - 90000 BELFORT	0384221696	territoire-de-belfort@oncd.org

Contacts des ordres départementaux des sages femmes sur chaque département

Département	adresse	Téléphone	Mail
21 – Côte d’Or	14 rue François Pompon21850 SAINT-APOLLINAIRE	03 80 74 28 28	ordresagesfemmescotedor@wanadoo.fr
25 - Doubs	Maison médicale 15 rue de Lyon25720 Beure	//	osfdoubs@gmail.com
39 -Jura	13 rue Louis Rousseau39000 LONS LE SAUNIER	06 45 27 81 59	ordre.sfjura@yahoo.fr
58 - Nièvre	6 rue Bovet58000 NEVERS	06 84 65 46 64	cdosf.nievre@laposte.net
70 – Haute Saône	7 rue Neuve70200 LURE	06 62 64 85 05	a.bouge@chi70.fr
71 – Saône et Loire	6 carrefour de l'Europe71000 MACON	03 85 38 16 49	ordresagesfemmes71@gmail.com
89 - Yonne	6B rue de Sommeville89470 MONETEAU	//	ordre.sages-femmesyonne@orange.fr
90 – Territoire de Belfort	1 chemin du Ballon70290 CHAMPAGNEY	03 84 23 40 36	cdosagefemme@yahoo.fr